

## *Un partenariat privilégié*

Pour vous assister dans le développement du plein potentiel commercial de votre entreprise, nous vous offrons :

- 🔗 Un **site Internet** pour mieux faire connaître l'industrie du propane et les entreprises membres : [www.propanequebec.com](http://www.propanequebec.com)
- 🔗 Un **service de veille sur les politiques gouvernementales** pouvant affecter le secteur et une collaboration avec les diverses instances gouvernementales pour promouvoir les intérêts de l'industrie au besoin
- 🔗 Un **programme d'information** permanente bien structuré
- 🔗 Des **programmes de formation** sur mesure
- 🔗 Un **programme d'inspection** des nouvelles installations reconnu par la Régie du bâtiment
- 🔗 Un **plan d'entraide mutuelle** en cas d'urgence agréé par Transports Canada
- 🔗 Des **contacts** et un **service de renseignements** personnalisés
- 🔗 Des **publications** diverses traitant de tous les sujets qui vous intéressent
- 🔗 Du **matériel** et des **formulaires** utiles pour votre entreprise
- 🔗 Un **congrès annuel** axé sur les grands enjeux de l'industrie
- 🔗 Des **rencontres** et des **réunions nécessaires**, utiles et agréables



---

## Faites un pas en direction de l'avenir

Profitez dès maintenant des avantages offerts aux membres de l'industrie du propane comme cent huit (108) membres l'ont fait avant vous et qui ont compris que le regroupement des forces d'une industrie au sein d'une association dont la mission est de permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel commercial est rentable pour tous. Voyez concrètement ce que vous pouvez retirer d'une participation à l'**Association Québécoise du Propane** :

### ***Un programme d'information permanente bien structuré***

---

Tous les changements reliés à l'industrie du propane pouvant intervenir au niveau des Lois, Règlements, Codes et Normes font l'objet d'une publication immédiate de **techni-bulletins** qui sont diffusés à tous les membres pour leur assurer une information éclairée sur les sujets qui peuvent affecter leurs opérations et leurs politiques commerciales. À cela s'ajoutent des **communiqués** et autres **bulletins** spécialisés.

### ***Un programme de formation sur mesure***

---

L'Association dispose d'un grand nombre de cours offerts en français en collaboration avec l'Association canadienne du propane, dont les formateurs accrédités peuvent répondre à vos besoins. Trois des cours les plus en demande, «*Approvisionnement du propane*», «*Remplissage de réservoirs d'auto-propane*» et «*Chauffeurs de camions de propane en vrac*», permettent aux candidats d'obtenir des certificats de compétence d'Emploi-Québec. Les cours sur le Règlement sur le transport des matières dangereuses et la requalification des bouteilles de gaz propane sont également de plus en plus en demande et reconnus par Transports Canada.

### ***Un programme de contrôle de la qualité – Une approche proactive***

---

L'Association a mis sur pied divers systèmes d'inspection, reconnus par la Régie du bâtiment du Québec, permettant aux entreprises de disposer d'outils de gestion visant à maintenir à jour leurs procédures afin d'être en mesure de démontrer, lors de visites d'inspection, leur volonté et leur préoccupation d'assurer la conformité et la sécurité de leurs installations et équipements. Ce programme couvre différents volets, dont :

- ▶ **Déclaration de travail et inspection générale des installations (disponible en français et en anglais)**
- ▶ **Inspection visuelle du réservoir et de la soupape de sécurité**
- ▶ **Inspection des stations de remplissage et des centres de ravitaillement**
- ▶ **Inspection stockage de bouteilles et armoires de rangement**

---

## ***Un plan d'entraide mutuelle pour faciliter les interventions d'urgence***

### ***(Une illustration concrète de la solidarité et de l'efficacité des membres de l'industrie)***

La Loi et le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses exigent de tous les distributeurs qui transportent du propane qu'ils mettent sur pied ou participent à un Plan d'urgence pour intervenir efficacement lors d'incidents pouvant survenir dans le processus de transport, de manutention et/ou d'entreposage du propane sous leur responsabilité.

Comme la majorité des distributeurs de propane du Québec détiennent leur propre plan d'urgence individuel, Transports Canada a recommandé à l'**Association Québécoise du Propane** la mise en place d'un Plan d'entraide pour faciliter les communications lors de situations d'urgence où des besoins d'équipements doivent être comblés rapidement. Le Plan prévoit aussi la formation d'au moins un Conseiller en intervention d'urgence (CIU) au sein de chaque entreprise participante.

Plus d'une centaine de conseillers en intervention d'urgence (CIU) ont déjà été formés et des sessions de formation théoriques et pratiques sont prévues chaque année pour maintenir une capacité d'intervention d'urgence en tout temps. En 2012 nous avons mis sur pied une nouvelle structure d'appel d'urgence où plus d'une trentaine de Conseillers d'Intervention d'Urgence Sénior (CIUsr) s'occupe d'intervenir en cas d'urgence dans tout le Québec.

---

## ***Des contacts et un service de renseignements et références personnalisés***

Que ce soit pour obtenir des renseignements généraux sur l'industrie, les législations, les exigences réglementaires des gouvernements et organismes de régie, l'Association dispose d'un bureau permanent offrant les services qui vous aideront à obtenir des réponses à toute question qui vous préoccupe.

Vous pouvez contacter le bureau de l'Association par téléphone, par télécopieur et par courrier électronique à toute heure, étant assuré d'obtenir une réponse immédiate ou dans les 24 heures qui suivent.

---

## ***Du matériel et des formulaires utiles pour votre entreprise***

L'Association dispose de certains articles et formulaires essentiels aux distributeurs de propane, dont une liste complète est mise à jour régulièrement pour leur permettre de s'approvisionner à des prix de groupe avantageux. En vertu d'une entente avec l'Association canadienne du gaz propane, l'Association distribue également tout le matériel de formation utile (cahiers, vidéos et examens) aux formateurs accrédités par cette dernière, pour leur permettre de dispenser les cours diffusés par l'Association Canadienne du Propane.

---

### *Un congrès annuel axé sur les grands enjeux de l'industrie*

Depuis plus de 25 ans, l'**Association Québécoise du Propane** organise chaque année un congrès annuel dont les objectifs sont de faire le point sur la situation de l'industrie, informer les membres sur les enjeux majeurs et permettre à ces derniers de participer à la mise à jour de la mission et du plan d'action pour l'année à venir. Des conférenciers triés sur le volet sont invités à livrer leurs réflexions aux délégués (es) lors des congrès auxquels participent quelque 160 délégués. Le congrès annuel est considéré comme le carrefour de rencontres et d'échanges par excellence des membres de l'industrie du propane, qui selon les témoignages recueillis en retirent de nombreux avantages.

---

### *Une Assemblée Générale Annuelle orientée sur les dossiers de l'heure*

Une Assemblée Générale Annuelle des membres est organisée au moins une fois par année durant le congrès annuel, selon les besoins déterminés par le Conseil d'Administration et/ou exprimés par les membres. Lors de cette activité, une plage est notamment réservée aux membres pour soumettre leurs questions sur les différents dossiers qui les préoccupent. De plus, les instances de l'Association profitent de l'occasion pour faire le point sur certains dossiers d'actualité.



## *Notre code d'éthique*

Les membres de l'**Association Québécoise du Propane inc.** croient en la libre entreprise, et reconnaissent l'importance d'adopter des règles d'éthique rigoureuses, afin de mériter la confiance des consommateurs, participer au développement de l'industrie du propane en conformité avec les lois et règlements qui la régissent incluant ceux de l'AQP; en conséquence, ils s'engagent à respecter le présent code d'éthique :

1. Les membres de l'Association s'engagent à offrir aux consommateurs des produits et services de qualité, homologués par un organisme de certification reconnue le cas échéant;
2. Les membres de l'Association s'engagent à adopter et appliquer en tout temps des politiques de vente et de service après-vente empreintes de professionnalisme, d'intégrité et de diligence;
3. Les membres de l'Association s'engagent à agir en tout temps dans l'intérêt à long terme des utilisateurs de propane en les informant adéquatement sur les réglementations régissant l'utilisation du produit, en leur fournissant les manuels ou guides d'utilisation et d'entretien des appareils et équipements et les mesures de sécurité à prendre pour en tirer le maximum d'avantages et de confort;
4. Les membres de l'Association s'engagent à agir en tout temps en conformité avec les lois, règlements, codes et ordonnances régissant l'industrie du propane au Québec, assurant la sécurité des installations, pour la plus grande protection des utilisateurs, du public en général, de la santé et de l'environnement;
5. Les membres de l'Association s'engagent à promouvoir la concurrence loyale dans l'industrie, notamment en s'en tenant toujours au principe du respect des règlements généraux de l'AQP;
6. Les membres de l'Association s'engagent à toujours agir loyalement, avec respect et bonne foi dans leurs rapports avec leurs clients, leurs associés, leurs employés, leurs fournisseurs, les autres membres de l'Association et toutes autres tierces parties. L'Association privilégie le règlement de tout différent par la négociation plutôt que la judiciarisation des dossiers;
7. Les membres de l'Association s'engagent à appuyer le développement de programmes de formation, programmes de qualité, conformité et sécurité et tous autres programmes mis de l'avant par l'Association, pour la promotion et le développement de l'industrie du propane au Québec.

**«Solidaire dans le développement, sécuritaire en tout temps»**